

1. Correction du QCM : 1 - b, 2 - d, 3 - b, 4 - c, 5 - c, 6 - d, 7 - c [2 points par réponse juste, soit 14 points possibles]

2. Correction de la question de cours : [1 point pour le nom exact de chaque étape, 1 point pour ses caractéristiques, 2 points pour chacune des deux illustrations par l'intégration européenne, soit 14 points possibles]

1^{ère} étape, la zone de libre-échange : les pays membres éliminent entre eux les droits de douane et les restrictions quantitatives (quotas) à la circulation des marchandises. Chaque membre conserve cependant ses propres tarifs douaniers vis-à-vis des pays tiers.

Illustration : cette disposition est prévue par le Traité de Rome signé le 25 mars 1957 par les 6 membres fondateurs de la Communauté Economique Européenne (C.E.E.). Réduits progressivement, les droits de douane et les quotas ont totalement disparu en 1968.

2^{ème} étape, l'union douanière : les pays membres adoptent de plus une politique commerciale commune par rapport au reste du monde. Cela se traduit par l'instauration d'un tarif extérieur commun (T.E.C.).

Illustration : le T.E.C. est mis en place par la C.E.E. le 1^{er} juillet 1968.

3^{ème} étape, le marché commun : les pays membres éliminent désormais toute entrave à la circulation des facteurs de production (travail et capital) à l'intérieur de la zone d'intégration.

Illustration : le Traité de Rome de 1957 visait en fait déjà la mise en place d'un marché commun, mais c'est l'Acte Unique Européen de 1986 qui définit pour la première fois un calendrier précis. La libre circulation des capitaux est effective le 1^{er} janvier 1990 et celle des personnes le 1^{er} janvier 1993 (cependant, les pays ayant adhéré après cette date sont parfois soumis à des procédures d'exception transitoires).

4^{ème} étape, l'union économique : elle correspond à l'harmonisation des politiques économiques des pays membres.

Illustration : cette harmonisation est, aujourd'hui encore, loin d'être réalisée dans l'Union Européenne. Un exemple cependant : la Politique Agricole Commune (P.A.C.) mise en place à partir de 1962. La P.A.C. a permis la modernisation de l'agriculture et l'autosuffisance alimentaire dans la zone d'intégration européenne.

5^{ème} étape, l'union économique et monétaire : elle est la phase ultime de l'intégration avec la création d'une monnaie commune et d'une Banque Centrale qui gère la politique monétaire pour l'ensemble de la zone.

Illustration : l'euro est devenu le 1^{er} janvier 1999 la monnaie unique d'une zone comprenant 11 pays de l'Union Européenne. La « zone euro » compte désormais 16 pays (sur les 27 de l'Union Européenne) depuis le 1^{er} janvier 2009. La Banque Centrale Européenne, dont le siège est à Francfort, définit la politique monétaire de la zone et est chargée de sa mise en œuvre.

3. Correction des questions sur documents :

1) Il s'agit ici d'une part (en %), obtenue de la façon suivante : (montant des dépenses consacrées à l'alimentation et aux boissons non alcoolisées par le groupe / montant des dépenses totales du groupe) X 100. [2 points]

2) Cette donnée est un coefficient budgétaire. Il s'agit ici du coefficient budgétaire de l'alimentation (au sens large), appelé aussi coefficient d'Engel.

[2 points attribués soit à « coefficient budgétaire », soit à « coefficient d'Engel ». L'élève doit donc donner au moins un des deux termes]

3) Dans la catégorie de revenu le plus faible, on observe la part des dépenses consacrées à l'alimentation et aux boissons alcoolisées la plus élevée. Le montant de ces dépenses ne nous est ici pas communiqué. Pour l'obtenir, et faire une comparaison avec les autres catégories de revenu, il faudrait connaître la dépense totale correspondant à chaque catégorie de revenu. **[3 points]**

4) On observe que le coefficient budgétaire de l'alimentation au sens large diminue de façon régulière en France en 2006 lorsque le revenu des individus augmente. Ainsi, il passe de 17,7 % pour la tranche de 0 à 10.689 euros à 13,3 % pour la tranche où le revenu est supérieur à 25.044 euros. Il s'agit d'une diminution de 4,4 points de pourcentage. Cette évolution illustre la première loi d'Engel, la seule vraiment établie par le statisticien allemand lui-même : la part des dépenses alimentaire baisse lorsque le revenu augmente.

On observe d'autre part une augmentation régulière du coefficient budgétaire des transports, des loisirs et de la culture lorsque le revenu des individus s'accroît. Le coefficient budgétaire passe de 21,4 % pour la première tranche de revenu à 35 % pour la dernière, soit une augmentation de 13,6 points de pourcentage. C'est une illustration d'une autre « loi d'Engel » : les dépenses de loisir et de transport augmentent plus vite que le total des dépenses.

[2 points pour l'expression de chacune des deux lois, 2 points pour l'illustration de chaque loi avec des données tirés du document]

5) **[15 points possibles]** Dans l'approche néo-classique, le consommateur est un agent économique qui cherche en permanence à obtenir la satisfaction maximale (maximiser son utilité) au moindre coût (minimiser ses dépenses). Pour ce courant théorique, le consommateur, est un *homo œconomicus* qui a toujours un comportement rationnel. **[3 points pour cette définition du terme essentiel de la question]**

Le texte de Mihail Sebastian met en évidence un paradoxe. L'utilisateur parisien du tramway (consommateur d'un service de transport) a un comportement rationnel, conforme à la théorie néo-classique du consommateur. Il agit bien en tant qu'*homo œconomicus*. Mais l'utilisateur de Bucarest a, lui, un comportement contraire à cette forme de rationalité économique. **[4 points pour cette mise en évidence du paradoxe]**

Le texte de Thorstein Veblen donne l'explication de ce paradoxe. Veblen analyse ici un comportement humain, l'effet de démonstration, qui se traduit par la consommation ostentatoire. La consommation ostentatoire est une forme de consommation destinée soit à montrer un statut social, un mode de vie ou une personnalité, soit à faire croire aux autres que l'on possède ce statut social, ce mode de vie ou cette personnalité (montrer ou faire croire quelque chose par son action économique, c'est l'effet de démonstration). On observe chez l'utilisateur du tramway à Bucarest un effet de démonstration, sa consommation est ostentatoire. **[1 point pour le terme d'effet de démonstration ou celui de consommation ostentatoire (l'un des 2 suffit), 3 points pour l'explication]**

Et, parce que sa consommation est ostentatoire, la maximisation de l'utilité du voyageur de Bucarest peut être expliquée par l'effet Veblen. L'effet Veblen décrit une conséquence étonnante de la variation du prix sur certaines formes de consommation ostentatoire : la hausse du prix des biens ou services entraîne une augmentation de la consommation de

ceux-ci. C'est une exception importante à la loi de l'offre et de la demande. Ainsi, à Bucarest, les billets de tramway les plus chers se vendaient davantage (alors même, selon Mihail Sebastian, que le confort en première classe était moindre en raison de la cohue !). **[1 point pour le terme d'effet Veblen, 3 points pour l'explication]**

4. Éléments de correction de la synthèse. [32 points possibles : 16 points par partie]

1 ^{ère} partie : rôle des facteurs économiques.	2 ^{ème} partie : rôle des facteurs sociologiques et psychologiques.
<p>1) Le <u>niveau</u> de la consommation varie en fonction de l'évolution du revenu, mais aussi de celle des prix, qui vont déterminer le pouvoir d'achat. L' <i>homo œconomicus</i> néo-classique consommera ainsi davantage si le prix est plus faible. [3 points] Lien entre cette analyse et le type de consommation du voyageur dans le tramway à Paris (<i>document 1</i>). [3 points]</p> <p>2) La <u>structure</u> de la consommation varie en fonction de l'augmentation du revenu. Illustration avec le <i>document 1</i> où deux lois dites de Engel sont vérifiées : 1. la part des dépenses alimentaire baisse lorsque le revenu augmente et 2. la part des dépenses de transport, loisir et culture augmente avec le revenu. [3 points + 2 points pour l'utilisation pertinente de données statistiques du document 1]</p> <p>3) Les transformations de l'<u>offre</u> déterminent elles aussi la consommation avec l'apparition de nouveaux produits et l'influence de la publicité. [3 points]</p> <p>4) Dernier facteur, le niveau des <u>taux d'intérêt</u> des crédits à la consommation. Des taux d'intérêts faibles inciteront les ménages à emprunter et donc à consommer davantage. [2 points]</p>	<p>1) Définition de <u>l'effet de démonstration</u> et des notions qui lui sont liées : consommation ostentatoire, effet Veblen, observés dans toutes les catégories sociales. [3 points] Illustration avec le <i>document 2</i> et le <i>document 3</i> : explication du type de consommation du voyageur dans le tramway à Bucarest grâce au texte de Thorstein Veblen. [5 points]</p> <p>2) L'effet de démonstration est souvent (analyse de James Duesenberry), un <u>effet d'imitation</u>. L'effet d'imitation conduit les milieux sociaux défavorisés à consommer progressivement les mêmes biens et services que les ménages favorisés. [3 points]</p> <p>3) Les plus favorisés chercheront alors à modifier leur consommation pour se distinguer à nouveau du reste de la population, d'où une 2^{ème} forme d'effet de démonstration : <u>l'effet de différenciation (ou de distinction)</u>. [3 points]</p> <p>4) Enfin, le rôle des caractéristiques sociologiques de base des individus : <u>âge</u> (rôle important de l'effet de mode chez les 15 - 24 ans), <u>niveau de diplômes</u> et <u>zone d'habitation</u> (plus fortes dépenses de loisir et de culture chez les plus diplômés et les plus urbains). [2 points]</p>